

Séminaire d'introduction au modèle de DENVER (ESDM)

Intervention précoce en autisme

Journée animée par le Professeur **Bernadette ROGÉ**
Professeur émérite à l'université Jean Jaurès de Toulouse
Formatrice ESDM certifiée par le MIND Institute

Mardi 25 juin 2019
9h-17h

ITS PIERRE BOURDIEU
8, cours Leon Bérard
PAU (64)



FORMATION THÉORIQUE

- Les origines de l'ESDM, les principes de base et les données empiriques
- L'évaluation ESDM
- La construction d'un programme d'intervention
- La mise en œuvre de l'ESDM

TARIF

150 euros par personne

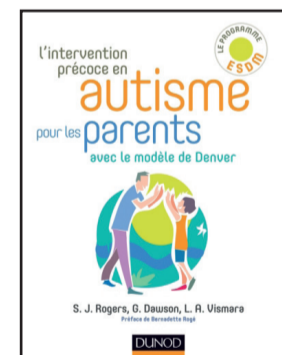
INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le formulaire ci-joint à :
Association Ceresa
1 impasse de Lisieux
31300 Toulouse.

Participation validée dès réception de la fiche d'inscription et du paiement de 150€ en chèque.

Il est recommandé d'avoir lu les ouvrages :
« L'intervention précoce en autisme - le modèle de Denver pour jeunes enfants »
S.J.Rogers, G.Dawson
Préface de Bernadette Rogé. Éd Dunod.

« L'intervention précoce en autisme pour les parents avec le modèle de Denver »
S.J.Rogers, G.Dawson, L.A.Vismara
Préface de Bernadette Rogé. Éd Dunod.



Il ne s'agit pas de la formation complète mais seulement du séminaire d'introduction au modèle.
Pour les personnes souhaitant accéder à la certification, cette journée est la première étape, indispensable pour s'inscrire à la formation pratique.

INSCRIPTION

séminaire d'introduction au modèle de Denver - ESDM
Intervention précoce en autisme

Fiche à retourner complétée, signée
et accompagnée d'un chèque de 150€ à :

Association Ceresa
1 impasse de Lisieux
31300 TOULOUSE

NOM Prénom

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Email

- Professionnel / Salarié - Précisez votre profession :
- Parent
- Étudiant - Précisez les études suivies :

RÈGLEMENT

- Chèque de 150€ (à l'ordre de Ceresa)
- Accepte les conditions générales d'inscription (décrites ci-après)

Fait à le

Signature

Dispositions financières

Le client, en contrepartie de l'action de formation réalisée, s'engage à verser à l'organisme la totalité de la somme correspondant à la journée de séminaire d'introduction au moment de l'inscription.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de cette journée ainsi qu'à fournir tout document et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Le règlement des prestations réalisées par le Ceresa sera effectué de la manière suivante :

- Paiement intégral à la signature du formulaire d'inscription.
- Règlement de 150€ effectué par chèque à l'ordre de Ceresa.

Dédit ou abandon

Le Ceresa ne procédera à aucun remboursement ou annulation dès le jour de réception du paiement.

Un mail vous confirmera votre inscription.

Un facture vous sera envoyé par mail à l'issue du séminaire.

Le déjeuner est libre.

Fiche d'inscription et règlement à envoyer à :

Association Ceresa
1 impasse de Lisieux
31300 Toulouse

Contact : 05 61 16 53 43 / Email : pole-formation@ceresa.fr
SIRET : 484 529 862 00043

Numéro de déclaration d'activité : 73 31 05310 31 le 18 mars 2009